

**COMPTE-RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 28 OCTOBRE 2024**

Ouverture de la séance à 19h00.

Présents : Catherine LOTTE, Bernard JUNET, Sonia SIMON, Michel VENET, Isabelle CHARACHON, Serge RUIZ, Bernadette VOLAY, Jocelyne MESTRE, Danielle VENET, Nadine GARCIA, Jean-Christophe DUSSUD, Janine GANTILLON.

Absents et excusés : Romain GOUBIER, Frédéric DUSSUD, Fernando DE SOUSA.

Démissionnaires : Virginie OGEARD, Eric VISTALLI.

Public :

---

Téléphone Madame Le Maire : 06.72.27.90.01 Merci de laisser des sms de préférence.

Courriel Madame Le Maire : [catherine.lotte@orange.fr](mailto:catherine.lotte@orange.fr) Rendez-vous, sur demande, par mail.

---



- ❖ **SALLES COMMUNALES** : Le Conseil Municipal réfléchit sur l'acquisition d'une chambre froide, à la salle des fêtes, pour remplacer les frigos qui deviennent vétustes. La réchauffe serait également à changer. Tous ces achats sont à prévoir lors de l'élaboration du budget 2025.
- ❖ **URBANISME** : Madame Le Maire explique que les demandes d'urbanisme ne cessent d'augmenter (autorisations d'urbanisme, demande de renseignements des offices notariaux et exigences accrues dans les dossiers de vente) et qu'il convient de s'organiser en conséquence afin de répondre au mieux à cette situation. Madame Le Maire propose donc au conseil municipal de créer une commission composée d'élus. Madame Le Maire précise que ces missions sont d'ordre administratif et de contrôles.
- ❖ **ORDURES MENAGÈRES** : La Communauté de Communes des Monts du Lyonnais prévoit de continuer à installer les **colonnes aériennes** en remplacement des bacs de tri (noir et jaune) sur l'ensemble de la Commune (village et hameaux). Des **colonnes semi-enterrées** jaunes et noires seront installées sur le parking de la salle des fêtes en remplacement des bacs et colonnes existantes, sur le 1<sup>er</sup> semestre 2025. Pour information : En capacité, une colonne équivaut à environ 4 containers à roulettes.
- Cette année, lors de la distribution des sacs poubelles qui auront lieu en février, ce seront des cabas réutilisables qui seront distribués à la place des sacs jaunes.
- Concernant la redevance, le règlement va être mis à jour pour préciser le nombre de parts et coller au mieux à la composition des familles ainsi qu'aux activités des professionnels.
- ❖ **SIVOM** : Les travaux du stade de football sont pratiquement terminés. Il reste les abris de touche à installer et le grillage. L'homologation est prévue le 12/11.
- Les travaux d'éclairage vont être basculés sur l'exercice 2025.

La fréquence d'entretien du stade de football est mensuelle. Une formation aura lieu prochainement afin d'apprendre les techniques du brossage.

La plateforme du haut va être retravaillée puis nivelée et va servir aux entraînements et aux boulistes.

Il a été décidé de clôturer et fermer tous les accès du stade de foot. Ce dernier est interdit aux trottinettes, aux vélos et aux chiens. Il a déjà été vu des trottinettes roulées sur le synthétique.

Les étudiants du centre d'apprentissage auront l'accès uniquement pendant les cours de sport encadré par un professeur.

Une inauguration sera organisée en mai 2025.

❖ **DEMANDE DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « A VOTRE ECOUTE »** : Le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle à l'association A votre écoute. L'association est sur le territoire des Monts du Lyonnais depuis plus de 30 ans, anciennement sous le nom de Déprim'espoir. Elle s'adresse à tous les habitants de toutes les communes, sans restriction. Toute personne qui a besoin, à un moment ou un autre de sa vie, de partager des souffrances, des interrogations, un malaise, une difficulté ...

❖ **SIEMLY** : Le Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier a confié la gestion du service public de l'eau potable à SUEZ. Le contrat, d'une durée de 12 ans, a débuté le 1er janvier 2023 et permet de fournir en eau environ 37 000 abonnés. Les actions définies dans le cadre de ce nouveau contrat s'appuient sur 3 thématiques majeures : la préservation de la ressource, la qualité du service et le maintien d'un patrimoine de qualité.

Parmi les actions mises en place pour atteindre ces objectifs, figure la télérelève.

Le déploiement sur notre commune est prévu courant 2025. Pour cela, nos compteurs d'eau vont être équipés (ou changés) pour devenir communicants. Les informations en provenance de chaque compteur vont être récupérées par une petite Unité Centrale située sur un point haut de la commune et envoyées via le réseau GSM vers un serveur SUEZ.

Les intérêts sont multiples. Pour l'exploitant : meilleurs suivis des consommations et par recoupement de données, aide à la localisation des fuites sur le réseau. Pour les abonnés : plus besoin d'être présent pour la relève, la facturation se faisant sur des volumes réels et non

sur une estimation, et surtout la signalisation d'anomalie se faisant sans délai (certaines fuites après compteur sont non détectées par l'abonné ou vues trop tardivement).

Une application sera disponible pour les personnes souhaitant suivre leur consommation avec plus de finesse.

Vous aurez de nouvelles informations au fur et à mesure de l'avancée du projet.

## INFORMATIONS

❖ **INSTALLATION CAMÉRAS** : Suite à de nombreuses dégradations survenues cet été (vols, dégradations.....), le Conseil Municipal réfléchit à l'installation de caméras sur les différents sites de la Commune. Cette opération peut être subventionnée.

❖ **ASSOCIATION CINÉMA** : Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le jeudi 24 octobre, à la salle Marius Chazallet, le bureau de l'association, dernièrement renouvelé, est heureux d'annoncer la reprise des projections au rythme de 2 sessions par mois avec un film enfant et un film adulte. La nouvelle équipe tient à remercier chaleureusement l'équipe sortante pour le travail effectué et le passage de relais.

Les projections reprendront à partir du 13 décembre avec :

- Deux films programmés dans le cadre "école au cinéma, séance scolaire" : "JARDINS ENCHANTÉS" et la plus "LA PLUS PRÉCIEUSE DES MARCHANDISES"
- Le dernier film de Gilles Lellouche "L'AMOUR OUF" à 20h30
- Une séance pour les fêtes de Noël, le 27 décembre avec un film enfant et un film tout public.

❖ **ÉPICERIE PROXI - VILLAGE** : Une terrasse en bois, sécurisée et harmonieuse située sur le haut de la place de la Mairie est à l'étude avec les Ateliers de production de la Giraudière afin d'améliorer l'espace de convivialité de l'épicerie.

❖ **POMPIERS COURZIEU / TOURNÉE CALENDRIERS 2025** : La vente des calendriers des pompiers de Courzieu va débiter à partir de fin octobre jusqu'à fin décembre. Ils sont autorisés à faire du porte à porte.

❖ **INSCRIPTION RECENSEMENT 16 ANS** : Les jeunes âgés de 16 ans en 2024, doivent se rendre en mairie dans le trimestre de leurs 16 ans afin d'être recensés pour la journée d'appel. Merci de vous munir de votre carte d'identité, livret de famille et d'un justificatif de domicile.

❖ **RECENSEMENT 2025** : Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la nomination d'un coordinateur communal et de deux agents recenseurs, pour le recensement qui aura lieu entre 16 janvier 2025 et 15 février 2025.



❖ **JARDIN COMMUNAL** : Un jardin est disponible de suite à la résidence de la Bascule au 22 rue du Moulin. Superficie : 30m<sup>2</sup>

Compost et eau à disposition. Mise à disposition gratuite.

Contactez la mairie au 04 74 70 85 19 si vous êtes intéressés.

## **DISTRIBUTIONS DES SACS POUBELLES NOIRS**

Samedi 8 Février 2025 - 9h à 12heures

Vendredi 14 Février 2025 - 16h à 19heures

A la salle des fêtes

**ATTENTION** : Cette année, ce sont des cabas qui seront distribués en remplacement des sacs jaunes, pour emporter les emballages et le papier jusqu'au point d'apport volontaire. La distribution des sacs noirs (pour les autres déchets hors « déchets organiques ») continue.

## ❖ OBLIGATION D'EQUIPEMENTS HIVERNAUX EN ZONES MONTAGNEUSES :

Pour améliorer la sécurité des usagers de la route en période hivernale, et éviter les situations de blocage, l'obligation d'équipements hivernaux s'applique dans les massifs montagneux du 1er novembre à 31 mars.

**LES VÉHICULES CONCERNÉS :**

-  Les véhicules légers
-  Les poids-lourd
-  Les camping-cars
-  Les autocars

**LES ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES POUR SE DÉPLACER EN TOUTE SÉCURITÉ :**



Chaînes

ou



Pneus neige

ou



Chaussettes



**LES COMMUNES CONCERNÉES PAR L'OBLIGATION D'ÉQUIPEMENTS HIVERNAUX DANS LE RHÔNE :**



**96 Communes dans le Rhône concernées**



**ZONE**



**Du 01/11 au 31/03**






**Il vous sera livré chaque jour par les soins de Sandrine notre sympathique salariée**

**ADMR de Bessenay**  
6 chemin de la Drivonne - 69690 Bessenay

Renseignez-vous auprès de nos secrétaires Ana et Nathalie au

 **04 74 70 87 11**

*Bessenay  
Bibost  
Brussieu  
Courzieu  
Saint-Julien/Bibost*

**Savourez un repas équilibré livré directement chez vous !**

**Laissez vous séduire par un menu complet et le choix entre 2 plats pour répondre à vos envies et à vos besoins**



**Ouvert à tout public des 5 communes**  
Sans obligation quotidienne, sans engagement de durée, crédit d'impôts et service de portage subventionné

**Faites de chaque repas un moment de plaisir et de bien-être !**

## ❖ CCMDL – INFORMATION - BUS France SERVICE :

**Les permanences du Bus France Services au 7 octobre** ne sont pas en mesure de reprendre dans les communes respectives.

En effet, 4 agents sur 6 des agents France services sont actuellement en arrêt de travail. La priorité est d'assurer au moins les permanences dans les 2 maisons France service de St Laurent de Chamousset et de St Symphorien sur Coise.

A noter également que les RDV de l'après-midi ne peuvent pas être assurés tous les jours sur les 2 sites.

Il est impossible à ce jour, de communiquer la date de reprise des tournées de manière fiable.

Si besoin urgent, vous pouvez vous rendre aux maisons France services les matins en vérifiant sur le site de la CCMDL leurs horaires d'ouverture au public :

[https://www.cc-montsdulyonnais.fr/services/france-services/page\\_maisons\\_des\\_services](https://www.cc-montsdulyonnais.fr/services/france-services/page_maisons_des_services)

Comptant sur votre compréhension.

### **France services des Monts du Lyonnais**

## ❖ CCMDL : INSTALLATION COMPOSTEUR COLLECTIF ET DISTRIBUTION DE SEAUX :

Depuis le 1er janvier 2024, les particuliers doivent pouvoir trier leurs déchets organiques (épluchures de fruits et légumes, résidus du jardin, marc et filtres à café usagés, coquilles d'œufs...). C'est pourquoi la Commune de BRUSSIEU et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais ont mis en place plusieurs sites à votre disposition. Chaque site est équipé d'une signalétique explicative vous donnant les informations nécessaires pour effectuer un bon tri.

### **Le compostage collectif, mais de quoi parle-t-on ?**

Un site de compostage partagé est un équipement collectif qui permet aux habitants de composter leurs déchets alimentaires - entre voisins, en pied d'immeuble, en copropriété ou dans leur quartier. L'entretien est assuré par des bénévoles et/ou le personnel municipal.

Chaque participant contribue au bon fonctionnement du composteur. C'est une solution pratique pour les foyers qui ne sont pas dotés d'un extérieur ou équipés de matériel individuel (composteur ou bokashi...). C'est aussi une démarche citoyenne, écologique et conviviale qui facilite le lien social.

Une bonne utilisation des sites de compostage permet de réduire les déchets et de récupérer gratuitement un compost de qualité pour les plantes d'intérieur et pour le potager.

### **Où trouver un composteur collectif ?**

📍 **Brussieu** En face du parking de l'église / Derrière le restaurant O petit bonheur / Proche co-propriété impasse Léon Faurax

À ce jour, les composteurs collectifs de Brussieu, sont installés. Trois personnes (sentinelles), pour l'instant, vont être formées, le 15 novembre 2024 pour accompagner la gestion de ces sites avec l'aide de l'équipe du service technique.

Dès seaux seront distribués aux personnes utilisant les composteurs collectifs.

**Vous habitez en centre-bourg, à proximité d'immeubles, en lotissement et vous avez envie de vous lancer dans l'aventure ? N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie de Brussieu.**

Par mail : [mairie@brussieu.com](mailto:mairie@brussieu.com)

Par tel : 04 74 70 85 19



## TRIONS TOUS NOS DÉCHETS BIODÉGRADABLES !

Le compostage, avec ses alliés naturels tels que l'air, l'eau et les vers de terre, transforme nos bio-déchets en or noir pour nos plantes.

### LE TRI DES BIO-DÉCHETS C'EST

**-30%**  
de déchets dans les sacs noirs

**70 KG**  
de déchets compostables par an et par personne

### LA CCMDL VOUS AIDE FINANCIÈREMENT POUR L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR

POUR QUI ?	LES DÉMARCHES À EFFECTUER ?
Les habitants du territoire de la CCMDL	1. Faites la demande à la CCMDL par mail à <a href="mailto:gestion-dechets@cc-mdl.fr">gestion-dechets@cc-mdl.fr</a>
<b>LE MONTANT DE L'AIDE ?</b> La CCMDL vous rembourse le prix de votre composteur ou lombricomposteur, dans la limite de 60 € et du budget annuel prévu.	2. À réception de notre accord, envoyez la facture (indiquant vos nom, prénoms et adresse) accompagnée de votre RIB.

## UN COMPOST RÉUSSI C'EST

**70% RÉSIDUS BRUNS SECS**

**LES DÉCHETS DE JARDINS :** Feuilles mortes, tiges de fèves, broyées, scieries, copeaux de bois non traités...

**LES DÉCHETS DE CUISINE :** Éplures, fines à café, sachets à infuser, coquilles d'œufs...

**30% RÉSIDUS HUMIDES ET MOUS**

Fruits et légumes abîmés, fleurs fanées, éplures, restes de repas, marc de café...

**FERMER LE COUVERCLE**  
Pour limiter l'évaporation et conserver la chaleur. La température peut monter jusqu'à 40°C.

**SURVEILLER L'HUMIDITÉ**  
Le mélange doit toujours être humide, donc si besoin arrosez.

**AÉRIER ET MÉLANGER**  
Pour une bonne aération et un bon drainage déposer des branchages au fond. Mélanger régulièrement, des bords vers le centre sur une hauteur de fourche.

**ÉQUILIBRER ET VARIER**  
Associer sans cesse les contrastes: Verts/bruns - secs/humides durs/mous

**ATTENTION JE LIMITE**  
Pousses de terre fébriles, paillis rassis, gazons, résidus, agrumes, engrais et matières lourdes en grandes quantités.

**RÉCUPÉRATION DU COMPOST PAR LA TRAPPE**  
Un compost mûr se caractérise par sa couleur sombre, sa bonne odeur de forêt humide que sa texture fine et fofole. On ne peut plus y distinguer les déchets d'origine (sauf ceux qui ne se décomposent pas ou lentement).

### OÙ INSTALLER MON COMPOSTEUR ?

Dans le jardin, facilement accessible depuis la cuisine, sur un terrain plat, désherbé, plutôt ombragé et abrité du vent si possible et directement sur le sol.

**DES OUTILS POUR FACILITER LA VIE**

- 1 essai de détartrage pour bien mélanger, décompacter et oxygéner le compost.
- 1 échalote avec couvercle pour le transport des déchets de cuisine au composteur.
- 1 sécateur pour couper les branches en petits morceaux.

EFFETS INDÉSIRABLES	CAUSES	SOLUTIONS
Odeur désagréable, aspect gras.	Compost trop humide, non oxygéné.	Effectuer un brassage. Ajouter une couche de secs.
Présence de mouches, de mouches...	Attirés par les aliments sucrés.	Retourner le tas et ajouter saumure de bois, paille...
Présence de rongeurs.	Attirés par les aliments préparés.	Fixer un grillage en fond de composteur.
Compost sec.	Contenu trop sec.	Retirer, humidifier puis remettre dans le composteur.
Compost se tasse et ferme.	Contenu trop humide.	Intégrer des résidus bruns secs.

### QUAND ET COMMENT UTILISER SON COMPOST ?

<p><b>APRÈS 3-4 MOIS</b> Compost à demi-décomposé. Utiliser en surface pour le potager, au pied des arbustes, fruitiers et plantes vivaces.</p> <p>À utiliser à l'automne</p>	<p><b>APRÈS 6 MOIS</b> Utiliser en couche meuble et mélange avec la couche superficielle du sol par brassage.</p> <p>À utiliser au printemps et à l'automne</p>	<p><b>APRÈS 10-12 MOIS</b> Utiliser pour remonter les dénivelés (1/3 compost avec 2/3 de terre)</p>
---	---	---

▲ on ne sème jamais directement dans du compost

❖ **TRANSPORTS BUS T142 ET T143 - VOTRE RESEAU EVOLUE : TOUTES LES NOUVEAUTES**

**NOUVEAU - Ligne 143 St-Symphorien-sur-Coise <> L'Arbresle :**

**Ligne qui passe dans le village de BRUSSIEU**

A compter du lundi 26 août 2024, afin d'améliorer l'offre de transport du territoire, une nouvelle ligne régulière est créée entre les communes de St-Symphorien-sur-Coise et L'Arbresle. Cette ligne desservira les communes suivantes :

- Saint-Symphorien-sur-Coise
- Pomeys
- Grézieu-le-Marché
- Aveize
- Sainte-Foy-l'Argentière
- Saint-Laurent-de-Chamousset
- Brussieu
- Bessenay
- Savigny
- Sain Bel
- L'Arbresle

La ligne 143 circulera 7 j / 7 avec 14 allers/retours en semaine, 4 trajets le week-end jours fériés.

Pour découvrir le réseau des Cars du Rhône, nous vous offrons votre carte Oûra chargée avec 10 tickets : pour en profiter complétez ce [formulaire en ligne](https://framaforms.org/decouvrez-les-reseaux-de-sytral-mobilites-1680531434). <https://framaforms.org/decouvrez-les-reseaux-de-sytral-mobilites-1680531434>

**Les nouveautés en un clin d'œil sur votre territoire !**

**Communauté de communes des Monts du Lyonnais**

DÈS SEPTEMBRE 2024,  
**UNE NOUVELLE LIGNE**  
**SUR VOTRE TERRITOIRE !**



**NOUVEAU**

**LIGNE 143 Saint-Symphorien-sur-Coise ↔ L'Arbresle**  
Une nouvelle offre 7j/7

Suivez l'actu



Toutes les infos sur  
carsdurhone.fr



LES CARS DU RHÔNE  
**SYTRAL**  
MOBILITÉS

DÈS SEPTEMBRE 2024,  
**La nouvelle ligne 143**  
relie Saint-Symphorien-sur-Coise à L'Arbresle !

Elle dessert la gare de L'Arbresle en heures de pointe.

**Correspondances**

- **Saint-Symphorien-Sur-Coise**  
Place Général de Gaulle
- **POMEYS**  
Bourg
- **GRÉZIEU-LE-MARCHÉ**  
Route de Pomeys
- **AVEIZE**  
Centre Médical
- **SOUZY**  
Bellevue
- **SAINTE-FOY-L'ARGENTIÈRE**  
Gare
- **SAINTE-LAURENT-DE-CHAMOUSSET**  
Giratoire Croix Blanche
- **BRUSSIEU**  
Bourg - Plat du Pin
- **BESSENAY**  
La Brévenne - ZA Les Garelles - Bourg - Salle des Fêtes
- **SAVIGNY**  
La Rochette - Le Pénon
- **SAIN-BEL**  
Mairie - Les Ragots
- **L'Arbresle**  
Centre Commercial - Gare

**SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE**  
> **L'ARBRESLE** : en 1H15

La ligne 143 circulera 7j/7 avec 14 allers/retours en semaine,  
4 trajets le week-end et jours fériés.



téléchargez  
la fiche horaire



**Offre découverte** : SYTRAL Mobilités vous offre votre nouvelle carte Oûra  
chargée de 10 trajets gratuits ! Pour en profiter, complétez le formulaire  
en ligne en scannant le QR CODE !



Inscrivez-vous  
au service gratuit  
d'alertes par SMS

www.carsdurhone.fr - L'actu de votre ligne sur Facebook !  
0 800 104 036 Service à votre écoute Du lundi au vendredi de 8h à 18h  
et le samedi de 8h à 12h

LES CARS DU RHÔNE  
**SYTRAL**  
MOBILITÉS

## LE RENDEZ-VOUS DES ZATYPIQUES !

### Ateliers pratico-pratiques

“ Mieux comprendre et accompagner ”

Gratuit pour les adhérents / **12 euros** par atelier pour les non adhérents

À destination des adultes (parents et professionnels) :

À destination des enfants :

**20 SEPTEMBRE - 19H-21H30**

**Trouble du déficit de l'attention  
(TDA/H)**

Salle des 4 horizons (Aveize)

Animé par Sophia FELIX et Nadège COCHETEL

**4 OCTOBRE - 19H-21H30**

**Trouble spécifique du langage  
écrit (dyslexie-dysorthographe)**

Salle Suzanne Fougerouse  
(St Laurent de Chamousset)

Animé par Audrey LORNAGE et Maryline THIZY

**23 OCTOBRE - 14H-16H**

**Je découvre mes supers pouvoirs  
(confiance en soi) - Primaire**

Salle Est-Ouest (Ste Foy l'Argentière)

Animé par Sophia FELIX et Marie DIZIERE

**8 NOVEMBRE - 19H-21H30**

**Trouble spécifique du langage  
oral (dysphasie)**

Salle des fêtes à Brussieu

Animé par Audrey LORNAGE et Gaëlle COCCIA

**29 NOVEMBRE - 19H-21H30**

**Trouble du raisonnement  
mathématique (dyscalculie)**

Salle Ouest (Ste Foy l'Argentière)

Animé par Audrey LORNAGE et Nadège COCHETEL

**30 OCTOBRE - 14H-16H**

**Je découvre mes supers pouvoirs  
(confiance en soi) - Collège**

Salle Est-Ouest (Ste Foy l'Argentière)

Animé par Sophia FELIX et Marie DIZIERE



Projet financé par la Caisse locale du Crédit Agricole

## ❖ La Cérémonie du 11 novembre se déroulera

**le lundi 11 novembre 2024**

### **selon le programme suivant :**

- Cérémonie religieuse à 10H30 à l'église de Brussieu
- Défilé à 11h00 avec la fanfare Banda l'Étincelle de St Laurent de Chamousset
- Dépose de gerbes aux monuments aux morts.

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des Fêtes, auquel vous êtes cordialement conviés.

**LA MAIRIE SERA EXCEPTIONNELLEMENT FERMÉE :**

Jeudi 26, Vendredi 27 et Samedi 28 décembre 2024.

**DATES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX :** Lundi 2 Décembre, 17 février 2025, 17 mars 2025, 14 avril 2025 et 16 juin 2025.

### **DELIBERATIONS**

- Approbation d'une subvention exceptionnelle à l'association A votre écoute ;
- Approbation concernant des virements de crédits ;
- Détermination de la rémunération des agents recenseurs pour la réalisation des opérations de recensement du 16 janvier 2025 au 15 février 2025 ;
- Approbation de la convention unique pour l'élaboration du Document Unique ;
- Vote du Rapport annuel 2023 sur le Prix et la Qualité du service Public d'assainissement collectif et non collectif.

## ASSOCIATION BUYANDORJ VENTE DE CHOCOLATS

Bon de commande à récupérer en mairie de Brussieu, chez Bleu Laser ou Chez Pascale Coiffure.

GRANDE VENTE  
**Solidaire**

Les bénéfices serviront  
À FINANCER  
nos projets!

Association Buyandori  
Comité de jumelage  
Commune until le: 18/11/2024

Accès rapide  
à notre  
Boutique  
en ligne

EN PARTENARIAT AVEC :

**LES**  
*Chocolats*  
du cœur

Une sélection de chocolats issus  
de Trappistes Belges et du commerce  
équitable labellisés Fairtrade / Max Havelaar

AB  
INITIATIVES-CHOCOLATS • 10 avenue Georges Auric 70201 La Motte Caillon 2 • Tél. 03 43 14 30 00 • initiatives-chocolats.fr

Vente au profit de :  
Projet Voyage en Mongolie  
Association BUYANDORI  
Comité de Jumelage Brussieu/BBJ

Renseignements auprès de :  
brussieu.bbu@gmail.com

**EXPO**  
ENFANTS DU MONDE

photographique

PIERRE SUBRIN

Bibliothèque de Brussieu (69)  
à partir du 1 OCTOBRE 2024

6

2

Le Sou des écoles de Brussieu organise son

# LOTO BRUSSIEU

9

NOMBREUX LOTS

PETITE RESTAURATION

BUVETTE

## DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2024

25

À 15H  
OUVERTURE DES PORTES 14H

4

Loto exclusivement en salle  
(pas d'ordinateur)

**2€ LE CARTON**

**3 PARTIES**

**+ 1 PARTIE INVERSÉE**

**+ 1 PARTIE ENFANT**

Carton enfant (2€)  
Vendu avant la partie

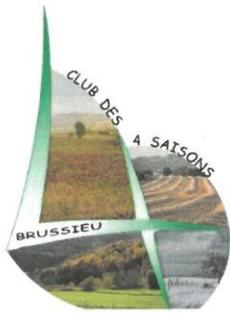
**+ de 3000€ de lots !**

- Un bon voyage de 1000€
- Nuit d'hôtel au V de Vaujany
- Platine Vinyle
- Airfryer
- Nintendo Switch
- Paniers Garnis
- + Plein d'autres Surprises

SALLE DES FÊTES

Renseignements : 06 69 05 17 41

IPNS - NPJSLVP



# BRUSSIEU

CLUB DES QUATRE SAISONS



**Vendredi**  
**22 Novembre**  
**2024**

## CONCOURS DE BELOTE

À la montante non coinchée  
en 16 donnes

**14 Heures a la salle des Fêtes**

1° Prix : 2 JAMBONS SECS

2° Prix : 2 ROSETTES

3° Prix : 2 JESUS

Toutes les doublettes sont primées

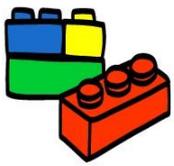
Tombola - Buvette

**INSCRIPTIONS : 18 € par doublette**

**Casse-croûte compris**

Imprimé par nos soins





# **BOURSE AUX JOUETS,**



# **PUÉRICULTURE ET VÊTEMENTS D'ENFANTS AUTOMNE / HIVER**



## **Salle des Fêtes de Brussieu**

### **Dépôt**

**Vendredi 29 novembre 2024  
de 9h à 20h**

**Tarifs: Adhérent Gratuit  
Non Adhérent  
5€**

### **Vente**

**Samedi 30 novembre 2024  
de 9h à 18h**

**Dimanche 1er décembre 2024  
de 9h à 12h**

Organisée par l'association

"Tous En Famille  
Brussieu - La Gie  
Site internet :  
[tef.brussieu.lagie.free.fr/  
wordpress/](http://tef.brussieu.lagie.free.fr/wordpress/)  
Facebook :  
Tef Brussieu-la Gie

Renseignement  
au 04 74 70 85 48  
ou 06 75 00 69 28

IPNS-NPJSLVP

### **Retrait des invendus**

**Dimanche 1er décembre 2024  
de 18h30 à 19h**



# Les Aventuriers de l'Imaginaire



**Dimanche 1 décembre 2024**

*Tout ce que vous n'êtes pas obligés de savoir sur l'histoire de Donjons & Dragons*

**Conférence**

**DÉBUT 15h**

**QUIZZ** à la fin de la conférence  
avec **3 LOTS OFFERTS**

par personne



**89, route de Brussieu 69690 BRUSSIEU**

**INSCRIPTION**

**alainlegrand2021@gmail.com / 06 72 20 89 25**